

LE CATALAN ET LES ONZE LANGUES OFFICIELLES NOUVELLES DES CANDIDATS À L'ADHÉSION

Douze nouveaux États, onze nouvelles langues

L'Union Européenne a reçu la demande d'adhésion de douze États : la Bulgarie, la Slovaquie, la Slovénie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Roumanie, la République tchèque et Chypre. Ils en feront tous partie dans les prochaines années.

Les langues officielles dans ces États sont le bulgare, le slovaque, le slovène, l'estonien, le hongrois, le letton, le lituanien, le maltais, le polonais, le roumain, le tchèque et le grec. Dans cette Union Européenne élargie il y aura donc onze nouvelles langues étant donné que le grec y est déjà présent.

À la différence des quinze États qui font actuellement partie de l'Union Européenne, dans certains cas (Slovaquie et les états baltiques), toute la population ne sait pas parler la langue officielle étatale.

Le catalan est la troisième langue par rapport aux onze langues officielles nouvelles des douze États candidats

Pour ce qui est du nombre d'habitants, sur les douze États candidats, il n'y en a que deux qui ont une population supérieure à celle de l'ensemble des territoires où le catalan est langue officielle : la Pologne, avec plus de 38 millions d'habitants, et la Roumanie qui dépasse les 22 millions. Il y a huit États qui ont moins de 10 millions d'habitants.

Si l'on compare le nombre de personnes qui vivent sur les territoires où le catalan est langue officielle au nombre de personnes qui vivent dans les futurs nouveaux États de l'Union Européenne, le catalan occupe la troisième position et passe devant neuf autres langues.

Tableau 4. Le catalan et les onze nouvelles langues officielles des États candidats

LANGUE	POPULATION
Polonais	38,7 M
Roumain	22,5 M
Catalan	10,8 M
Hongrois	10,5 M
Tchèque	10,3 M
Bulgarian	8,3 M
Slovaque	5,4 M
Lituanien	3,7 M
Letton	2,4 M
Slovène	2,0 M
Estonien	1,4 M
Maltais	0,4 M

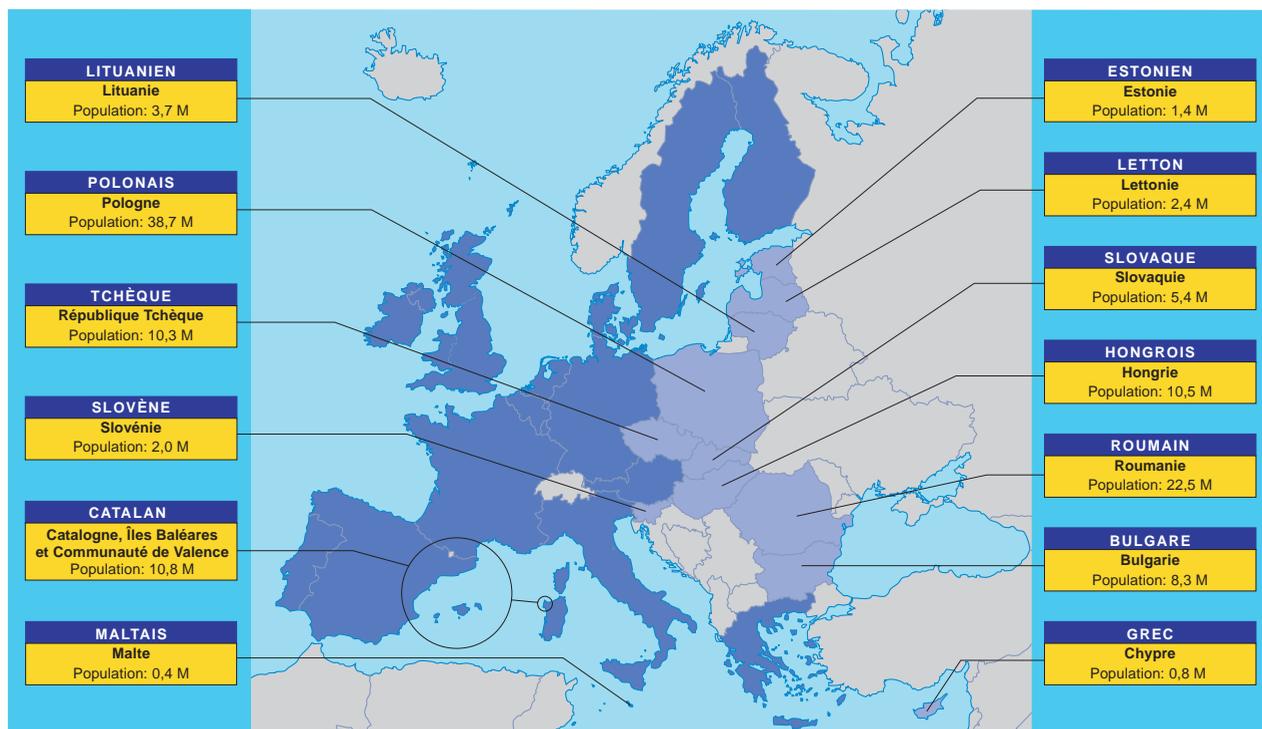
SOURCE DES DONNÉES : IDESCAT. INE. Panorama de l'UE, 2000.

Si l'on ne tient compte que du nombre de personnes qui en effet savent le parler, le catalan a plus parlants que six des langues des États candidats.

Pour ce qui est de l'activité économique et en prenant pour référence le PIB en EPA disponible par personne dans ces États, la moyenne de la Catalogne, des Îles Baléares et de la Communauté de Valence ensemble est supérieure à celle de n'importe lequel de ces États.

Sur la carte ci-dessous, on détaille :

- Le nom de la langue officielle et l'État où elle est considérée comme telle.
- la population de l'État où cette langue est officielle en millions (M) d'habitants



Par rapport aux 11 langues des États candidats de l'Union Européen, le catalan occupe la 3ème position

SOURCES: Panorama de l'UE, 2000. IDESCAT. INE.